

ATTAC Québec

Association québécoise pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

BULLETIN NOVEMBRE 2003

«Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.»

Article 35 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 1793

LA RÉINGÉNÉRIE DE L'ÉTAT : UN PLAN D'AJUSTEMENT STRUCTUREL POUR LE QUÉBEC

**Position d'Attac-Québec face aux politiques néolibérales du gouvernement Charest
par Pierre Avignon**

Depuis son élection au printemps dernier, le gouvernement libéral de Jean Charest, appuyé par le Conseil du patronat, mène fièrement une politique agressive contre les acquis sociaux de la société québécoise. Sous le terme pseudo-intellectuel de « réingénierie », le gouvernement brade nos acquis sociaux collectifs au profit des intérêts particuliers des citoyens les plus riches.

Face à cette montée de la droite néolibérale, la société civile tente de s'organiser. Une coalition composée de syndicats, de groupes communautaires, d'ONG et de groupes altermondialistes comme Attac-Québec s'est formée. Son objectif : informer la population sur le vrai visage du gouvernement Charest et organiser la résistance. Dans ce communiqué nous reviendrons sur trois actions du gouvernement libéral soit la privatisation des services publics, les atteintes aux codes du travail et la réduction des programmes sociaux.

Rappels des faits

Afin de mieux comprendre ce qui fait réagir aussi vivement des milliers de citoyens et de nombreux groupes comme Attac-Québec, revenons sur les faits. Comme il l'avait promis lors de la campagne électorale, le parti libéral maintenant élu s'attaque à l'État québécois et aux institutions publiques chargées de s'occuper de notre bien-être collectif.

Blocage ou coupures budgétaires et partenariat public-privé sont les maîtres mots du nouveau chantre du néolibéralisme à la québécoise. Ces deux actions vont de pair, on arrête de financer les institutions publiques et on offre au secteur privé les services publics sur un plateau d'argent. Finalement, Jean Charest ne fait qu'appliquer les mesures du Fond monétaire international, influencé par des investisseurs qui revendiquent plus de place pour le marché et plus de profits. En contrepartie, le gouvernement fait miroiter des baisses d'impôts qui, de toute manière, favorisent les plus riches quand ils ne placent leur argent dans les paradis fiscaux.

D'où sort cette idée que le privé rend de meilleurs services à la société que le secteur public ? Où sont les études empiriques qui défendent la position néolibérale ? Ne nous parlez pas des résultats en termes de coûts, nous savons que le privé coûte parfois moins cher...mais nous savons aussi que cette baisse de coûts repose sur une diminution des conditions de travail. C'est d'ailleurs pour s'assurer que les conditions de travail seront plus mauvaises chez les futurs sous-traitants de l'État québécois que le gouvernement veut s'attaquer à l'article 45 du Code du travail. Cet article qui n'interdit en rien la sous-traitance permet simplement le suivi de l'accréditation syndicale de l'employeur principal vers le sous-traitant, c'est à dire la maintien des conditions de travail (pour une année seulement d'ailleurs...). C'est dans ce même état d'esprit anti-syndical et anti-social que le gouvernement a augmenté le tarif des garderies tout en refusant le droit aux éducatrices en milieu familiale de se syndiquer. Ces mesures qui annoncent plus de profits pour les investisseurs et moins d'impôts pour les plus riches ont comme contrepartie de réduire le soutien aux citoyens qui bénéficient du bien être social.

Nos revendications : davantage de solidarité

Après la politique, un peu moins agressive, du Partis québécois qui prônait la modernisation de l'État, la « réingénierie » proposée actuellement vise à favoriser les intérêts particuliers aux dépens des intérêts collectifs. Moins d'État c'est aussi moins de

solidarité. L'économie laissée à elle-même crée de la pauvreté et des inégalités. Contrairement à ce que soutient le discours néo-libéral, ce ne sont pas les individus qui choisissent de s'exclure. L'intervention de l'État en faveur des travailleurs, des chômeurs et des exclus est une assurance collective dont nous nous sommes dotés pour nous protéger contre les dysfonctionnements du système économique. Le rôle de l'État est aussi de permettre aux syndicats, à travers un encadrement juridique adéquat, de protéger et d'améliorer les conditions de travail.



C'est pour toutes ces raisons qu'Attac-Québec s'oppose au gouvernement Charest et au néolibéralisme car nous refusons l'individualisme et souhaitons que la société québécoise demeure solidaire.

QUÉBEC EXCLUT LA PRIVATISATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES. VRAIMENT ?

Par Catherine Caron

Cet automne, Attac a entrepris de travailler plus intensivement sur l'AGCS, l'Accord général sur le commerce des services à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et de préparer une campagne à ce

sujet, en lien avec la mobilisation contre la ZLÉA.

AGCS-ZLÉA : le monstre à deux têtes. C'est malheureusement ainsi que l'on peut envisager la chose, ces deux accords

constituant tous deux des attaques sans précédents (mais avec des ancêtres tels l'ALÉNA et l'AMI) contre les démocraties, les pouvoirs publics, les services publics et l'intérêt commun en général. Poussés par l'idéologie néolibérale et les intérêts privés, nos gouvernements n'ont certes pas besoin de l'AGCS pour sous-financer, dénaturer, puis amorcer ensuite le démantèlement des services publics. Mais il faut comprendre que ces accords de libre-échange demeurent les locomotives puissantes qui les guident dans cette voie sinistre.



Quand Le Devoir du 18 novembre 2003 titre : *Québec exclut la privatisation d'infrastructures municipales*, le gouvernement Charest se donne le beau rôle. Il fait passer pour des alarmistes les citoyens inquiets par la privatisation rampante de plusieurs secteurs d'activités de la société. Il va même jusqu'à dire : « *Mais entendons-nous bien, le partenariat public-privé n'est pas synonyme de privatisation* ». Dans le cadre de l'AGCS,¹ le partenariat public-privé est pourtant bien synonyme de privatisation. D'abord parce qu'en 1994, dans le cadre de l'AGCS à l'OMC, le Canada a déjà offert à la libéralisation des services municipaux reliés à la gestion de l'eau, à la gestion des déchets, aux services

¹ signé et ratifié par les 140 États membres de l'OMC en 1994 et qui constitue un cadre permanent de négociation

de transport, aux bibliothèques, aux services administratifs et à la planification du territoire². Ce que bien des gens ignorent. Ensuite, parce que dans le cadre des négociations en cours (cycle 2000-2005), le Canada offre à nouveau à la libéralisation des services qui touchent directement la sphère municipale, tels les services d'ingénierie et de gestion de projets pour les projets de construction clés en main d'ouvrages d'alimentation en eau et d'assainissement, les services d'enlèvement des ordures, les services de voiries et les services d'aménagement urbain. Finalement, le partenariat public-privé ouvre la porte à la privatisation en vertu de l'Article 1, 3b et c de l'AGCS qui indique clairement que sont visés « *tous les services de tous les secteurs à l'exception des services qui ne sont fournis ni sur une base commerciale, ni en concurrence avec un ou plusieurs fournisseurs de services.* » Puisque la partie privée du partenariat public-privé existe dans une situation où il y a concurrence avec d'autres fournisseurs de ce service, l'AGCS s'applique. Tous les gouvernements s'évertuent à dire le contraire et à se faire rassurants mais le mouvement altermondialiste veille et fait désormais cracher la vérité juridique de ces accords et braque ses projecteurs sur l'OMC qui ne supporte pas très bien la lumière... Puis, vait-on donner le bon Dieu sans confession à des gens qui ont, on ne peut mieux, abdiqué devant les multinationales en défendant le fameux chapitre 11 de l'ALÉNA ?

Toute libéralisation d'un secteur public enclenche-t-elle une privatisation ? La réponse est affirmative, nous indique Marc Delepouve de la Commission AGCS-OMC d'Attac France. « La libéralisation d'un secteur public entraîne l'arrivée d'entreprises privées concurrentes dans ce secteur. Si bien que la part du secteur

² Source : *From Global to Local : GATS Impacts on Canadian Municipalities*, by Michelle Swenarchuk, Canadian Centre for Policy Alternatives, mai 2002

couverte par les fournisseurs publics passe de 100 % à, par exemple, 60 %. Dans cet exemple, 40 % du secteur est alors contrôlé par des entreprises privées. Il est alors dit qu'il n'y a eu aucune privatisation (même si à terme l'entreprise publique disparaît du secteur !).»

Le cas de la privatisation du chemin de fer au Royaume-Uni (voir le film *The Navigators* de Ken Loach à ce sujet) illustre très bien comment le processus de privatisation se fait par morceaux : on sectionne les secteurs d'activités, on divise les travailleurs, on sous-finance, on soustraite, on met en concurrence et ultimement, on atteint le cœur d'un service public qui n'est plus l'ombre de ce qu'il était. La qualité, l'universalité, l'expertise bâtie par des dizaines de générations, la dignité des travailleurs (que sous-tendent des lois du travail décentes), la sécurité des travailleurs et celle des usagers (il y a eu blessés et morts des deux côtés dans ce cas), tout cela a été sacrifié sur l'autel d'un profit réservé à quelques uns.

Ainsi, nos gouvernements peuvent favoriser la privatisation des services publics avec ou sans AGCS ou ZLÉA. Il y a de quoi devenir cynique. Le hic, et c'est ce qui est excessivement grave et doit nous préserver justement de tout cynisme et nous alerter, c'est que lorsqu'ils ne le font pas d'eux-mêmes avec ce zèle que possède par ailleurs le gouvernement Charest, ces accords sont conçus pour les y obliger et se veulent irréversibles. En effet, si un gouvernement souhaite ne plus libéraliser un secteur qu'il avait offert dans le cadre de l'AGCS parce qu'il s'aperçoit des conséquences négatives, il ne peut le faire qu'en offrant une compensation à tous les pays membres de l'OMC ! Ce qui signifie des sommes exorbitantes ou la proposition d'autres secteurs pour compenser... C'est le kidnapping de la démocratie sous nos yeux car la population ne peut ainsi plus orienter différemment les choix de société par la voie

démocratique des élections et les changements de gouvernement.

C'est pourquoi la mobilisation spécifique contre l'AGCS, souvent en lien avec la ZLÉA, s'intensifie partout dans le monde. Le travail de milliers de militants a déjà conduit :

- à l'idée de villes et autres entités (plus de 60 au Canada, 200 communes françaises, entre autres) se déclarant zones anti-AGCS et exigeant un moratoire sur les négociations ;
- à un appel des parlementaires européens recueillant 107 signatures de députés européens, 5 groupes politiques, 15 Etats membres de l'UE, (<http://www.epsu.org/archives/appealFR.cfm>);
- à des déclarations importantes : Brixen/Bressanone sur la Diversité Culturelle et l'AGCS ; des ministres belges de l'enseignement ; d'internationales syndicales sur les négociations AGCS ;
- à une résolution votée au Parlement européen (plutôt tiède mais imposant la nécessité d'une plus grande transparence démocratique dans des négociations menées dans la plus grande opacité en Europe) ;
- au fait que les Canadiens ont droit à plus de transparence et ont un meilleur accès aux documents (ce qui n'est pas sans lien avec l'action courageuse des militants de SALAMI qui ont demandé les textes de la ZLÉA devant le parlement) ;
- au retard de la Commission européenne dans le dépôt de ses offres de libéralisation aux autres pays (en lien avec une mobilisation intense en Belgique) ;
- une fuite qui a permis aux Canadiens (du Polaris Institute) d'informer les Européens des demandes de libéralisation que la très secrète

Union européenne faisait à d'autres pays !

- à plusieurs campagnes internationales, dont *Stop the GATS Attack Now!*, un appel signé par Attac Québec et 557 organisations dans 61 pays, http://www.polarisinstitute.org/polaris_project/public_service/gats/english_sign_on.htm
- etc., etc.

Attac Québec et Attac Montréal ont décidé de rejoindre cet élan spécifique anti-AGCS, en œuvrant notamment à mieux faire comprendre le lien entre l'AGCS et la ZLÉA. La tâche n'est pas facile mais elle est cruciale. Car que ce soit par la ZLÉA,



l'AGCS ou d'autres accords, les multinationales sont déterminées à mettre la main sur les services publics. Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre à nos efforts. Attac Montréal offre une formation pour expliquer en détail l'AGCS.

Le groupe dispose de beaucoup d'information sur le sujet. La campagne qu'il prépare s'adressera notamment aux élus municipaux et il y a du boulot à faire lorsqu'on prend connaissance d'une étude (*) fort tendencieuse qui a été réalisée en 2002 au sujet des préoccupations du milieu municipal québécois. On n'y trouve pas une seule fois les mots *accords commerciaux, ZLÉA, OMC, AGCS, privatisation...* Tout cela ne ferait donc aucunement partie des préoccupations de nos élus ? Attac compte bien être de ceux qui hissent ces sujets incontournables en haut des priorités et des débats de tous les acteurs de notre société.

(*) Résultats de la consultation auprès du milieu municipal québécois- Questionnement stratégique sur le devenir de la municipalité, Mars 2002, GROUPE CONSEIL I.D.E. INC.

LA BANQUE MONDIALE ET LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Une possible réforme des institutions financières internationales?

Par Odile Rochon

Sur le spectre de l'idéologie politique, ce sont des deux extrêmes que proviennent généralement les critiques à l'égard de l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour une Aide aux Citoyens. À la droite, on retrouvera les Colin Powell et autres apologistes du néolibéralisme qui hurlent au terrorisme militant, tandis qu'on entendra l'effroyable terme "réformisme" émaner de l'extrême gauche. C'est de réformes qu'il sera question dans ce bref article. Lorsqu'on envisage les perspectives de transparence et de démocratie de l'Organisation Mondiale du

Commerce, du Fonds Monétaire International ou de la Banque Mondiale, se soumet-on nécessairement à la domination des institutions de Bretton-Woods, où faisons-nous preuve de rationalisme? Nombreuses sont les variantes de cette lutte dont la seule finalité importe. Guerre Froide, Révolution de velours, de quel néologisme pourra-t-on qualifier le combat que mènent les mouvements sociaux contre la domination de l'économie mondiale par le dogme néolibéral ? Le renversement des institutions de Bretton-Woods est-il réalisable, voire même souhaitable? Autant

de questions auxquelles unE militantE se retrouve confrontéE à un stade ou à un autre de sa réflexion. Ceci s'adresse à ceux et celles qui croient que la révolution n'aura pas lieu demain, et qu'il est utile de s'atteler à la tâche lourde, mais réaliste, de la réforme des institutions financières internationales.

Fonds Monétaire International

La raison d'être du FMI, telle que stipulée en 1944, est d'assurer la stabilité économique mondiale et de venir en aide aux pays qui traversent des crises économiques. Puisqu'il peut avoir un impact direct sur la vie de milliards d'individus dans les pays en voie de développement et parce qu'il est une institution publique financée par des contribuables des pays développés, le FMI devrait faire preuve d'une complète transparence, ainsi que de flexibilité. Lorsque le FMI intervient pour venir en aide à la population victime d'une crise économique, il devrait fournir une liste détaillée des mesures qu'il prévoit instaurer, particulièrement celles qui sont susceptibles d'affecter les populations démunies, et de leurs conséquences possibles, au gouvernement local. Les dirigeants du FMI et les responsables gouvernementaux devraient débattre ensemble des effets que peuvent avoir ces différents leviers macro-économiques destinés à réduire l'inflation, par exemple, ou à réduire le taux de chômage, et opter pour celles qui promeuvent le bien-être global.



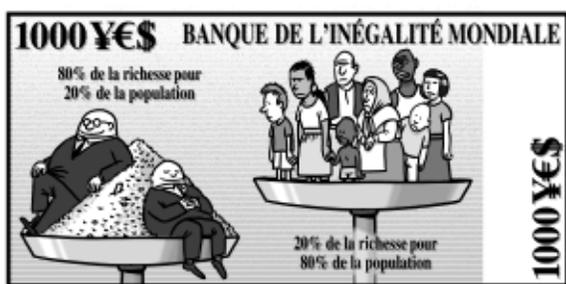
La fuite des capitaux qui découle de la perte de confiance des investisseurs face au

ralentissement d'une économie nationale se répercute directement sur les populations locales. Lorsqu'il intervient dans l'économie d'un pays qui subit une telle crise, le FMI instaure des mesures qui favorisent les investisseurs étrangers (majoritairement de Wall Street, et du marché spéculatif plutôt que productif) au détriment des populations locales. Il ne prône donc pas le contrôle des capitaux, sous prétexte que cela nuit à l'investissement, mène à l'écroulement de la bourse, et au développement du marché noir. Toutefois plusieurs cas peuvent être cités pour démontrer qu'un certain contrôle des capitaux favorise une rémission plus rapide. Joseph E. Stiglitz, dans son analyse "La grande désillusion", cite le cas de la Malaisie, où pendant un an une taxe de sortie ("Exit tax") fut imposée en réponse à la crise asiatique de 1997. Lorsqu'on compare l'économie malaysienne à celle des pays qui ont respecté les ordres du FMI, on note que c'est celle dont la restructuration du système bancaire et corporatif fut la plus rapide, grâce à ce répit d'un an.

La privatisation est une partie intégrante de l'idéologie du libre-marché et on propose souvent aux gouvernements des pays en voie de développement ou en difficulté de se débarrasser du poids des entreprises nationalisées afin de les soumettre au secteur privé. Toutefois, le FMI, dans ses programmes d'ajustements structurels, doit garder à l'esprit que cela n'est désirable que dans le cas où l'entreprise est rendue plus efficiente, et lorsque le bien-être de la société s'en voit augmenté grâce à une diminution des prix pour un service de qualité équivalente, et un respect de l'environnement et de la communauté. Cette privatisation doit donc être opérée graduellement. Le contrôle des capitaux et la privatisation conditionnelle ne sont que quelques-unes des mesures qui doivent être envisagées par le FMI, qui doit retirer les œillères qui lui permettent de voir que le Consensus de Washington.

Banque Mondiale et G-8, perspectives de démocratie

La Banque Mondiale doit, elle aussi, se doter de la transparence et la flexibilité prônées dans le cas du FMI. Il y a une panoplie de mesures que la Banque Mondiale pourrait prendre afin de favoriser le bien-être et la démocratie. Elle pourrait offrir des incitatifs fiscaux ou l'allègement des intérêts sur ses prêts aux pays qui respectent, par exemple, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (égalité des genres, interdiction du travail des enfants, etc.).



C'est en imprégnant de justice les organisations internationales que nous redonnerons plus de crédibilité à la

démocratie, seule condition pour que les populations se sentent investies d'un sentiment de citoyenneté. L'avènement de cette démocratie mondiale ne peut avoir lieu que si le pouvoir décisionnel des institutions dirigeantes est étendu à tous les pays, et cela ne concerne pas que la Banque Mondiale et le FMI. Le G-8 est illégitime et devrait se transformer en G-Monde, ou encore, un G-Pays en voie de développement devrait être créé afin de donner une voix à tous les citoyens. Une autre entrave à la démocratie est l'existence des paradis fiscaux, qui permet aux riches contribuables potentiels d'éviter d'enrichir la société globale, souvent dans les pays qui en ont le plus besoin. Il est impératif d'instaurer la transparence dans le système bancaire international. Pouvons-nous aller plus loin la réforme et imaginons les possibilités que nous offre la démocratie participative : serait-ce utopique de l'intégrer au fonctionnement des instances dirigeantes à la Banque Mondiale, ou au FMI? Tant que les utopiques et les réalistes resteront conscients que leur lutte est la même, il sera permis de se poser ce genre de question.

LA SOCIÉTÉ CIVILE FACE AU MONDE DE LA FINANCE

Conférence de M. Riccardo Petrella

HEC Montréal – le 24 novembre 2003

Compte rendu par Louise Constantin

M. Riccardo Petrella a aimablement accepté l'invitation du Réseau africain des affaires et de l'association étudiante Humaniterre, un regroupement voué à la promotion du commerce équitable et des valeurs humanistes en gestion, à prononcer une conférence aux HEC Montréal.

1. La notion de société civile et la notion de finance

La société civile, au départ, était une notion polyvalente qui se définissait par la négative en s'attachant à cerner une réalité se différenciant de l'État et du monde économique des entreprises. Depuis une trentaine d'années, elle représente

l'ensemble des citoyens capables de s'exprimer face à différents pouvoirs (État, monde économique, armée, etc.). Elle devient le lieu où se manifestent tous ces mécanismes, institutions, idées dont disposent les citoyens regroupés pour exprimer ce que c'est que d'être citoyens et d'être libres.

Quant à la finance, elle est devenue l'expression emblématique de l'économie. Lorsque nous parlons de « financiarisation de la société », nous voulons dire que les critères financiers sont ceux qui déterminent les règles de l'économie. La logique financière suppose que la régularisation des

relations entre les personnes se fonde sur les règles du capital.

Qu'est-ce qui a de la valeur dans la société aujourd'hui? C'est ce qui apporte de la plus-value au capital. Or, ce n'est plus tant le travail qui contribue à créer de la plus-value que le capital lui-même. En 1971, lorsque Tobin émit l'idée de taxer les transactions financières, la spéculation financière débutait et ne touchait que 10 % des transactions. Aujourd'hui, elle en représente 92% !

Les premières crises financières et pétrolières, en 1972-73, ont conduit les États à créer le Nouvel Ordre économique international (NOEI). Les taux de change sont devenus flottants, et les monnaies se sont transformées en marchandises transigées sur le marché des devises. L'État a ainsi perdu son pouvoir d'établir les politiques monétaires, et ce sont les marchés financiers qui ont pris la relève.

Dans ce contexte, l'État devient à son tour, par ses pratiques fiscales, un coût pour le capital. Une compétitivité fiscale s'établit entre les États qui se concurrencent pour attirer des capitaux. C'est ainsi que l'UE n'a jamais atteint l'uniformisation fiscale.

2. Les enjeux pour la société civile

Ce système instable engendre des crises à répétition depuis trente ans. Et ce sont les pays pauvres qui en font principalement les frais par l'accumulation d'une dette avant tout créée par le monde de la finance. C'est pourquoi l'annulation de la dette des pays

pauvres est devenue un thème central de revendication de la société civile à l'encontre du monde de la finance.

Dans un autre registre, la marchandisation de la vie est devenue un nouvel enjeu ayant fortement fait réagir la société civile. À Cancún, le constat a été fait que toute activité humaine est marchandisable, ce qui place sur le même pied les chemins de fer, la santé, l'éducation, les semences, etc.

3. Que faire?

M. Petrella propose trois pistes. D'abord, se battre et se rendre collectivement responsables de l'autre, du monde. Cela signifie qu'il faut accepter un régime fiscal basé sur la redistribution. Il faut aussi dénoncer des situations où les pays riches accordent des subsides à l'agriculture de l'ordre de 344 milliards \$ par année, alors que la BM a établi qu'il suffirait de dépenser 180 milliards \$ par année pendant dix ans pour éliminer la pauvreté.

Deuxièmement, il faut affirmer à partir de son milieu, comme Montréal, qu'il y a des biens et des services indispensables qui doivent être reconnus comme biens communs. Il s'agit de l'air, de l'eau, du soleil, des forêts, des connaissances, de la santé et de l'éducation.

Enfin, il faut travailler à développer une démocratie participative mondialisée. Pour ce faire, il faut commencer à petite échelle en développant, par exemple, des conseils de quartier.

OUR FLEUVE IS WHAT WE ARE

Par Hugo Latulippe, Laure Waridel, Frédéric Back, Ariane Moffatt, Françoise David, Chloé Sainte-Marie, Gilles Carle, Marie-Thérèse Forest, Geneviève Saint-Hilaire, Josée Kaltenback, Florent Volland, André Montmorency, Gilles Vigneault

Nous avons eu vent que l'on voudrait forer sous la mer de notre estuaire. Et dans le Golfe aussi. Près des îles, près de la Gaspésie. Notre première réaction

fut unanime : Oh! Non, c'est pas vrai! Pas ça?

Il semble que c'est Hydro-Québec, notre société d'État, qui est l'initiatrice du projet, cette fois. Le site web dit qu'*HQ élargit ses activités aux secteurs pétrolier et gazier et offre des occasions d'affaires nouvelles dans une industrie en croissance.* En croissance? British Petroleum (BP) et Shell, deux des cinq plus grandes pétrolières du monde, ne disent-elle pas elles-mêmes, depuis une dizaine d'années déjà, que le marché du pétrole périclité et que ce sont les énergies renouvelables qui sont l'avenir énergétique de l'humanité ?

Le marché de l'éolien connaît actuellement une croissance annuelle de 40% à l'échelle de la planète. C'est 20% pour le solaire. L'avenir est là, c'est clair. Autant d'un point de vue économique qu'écosystémique. Comment se fait-il que nos dirigeants soient aussi en retard dans leur conception de la modernité? Pourquoi faut-il sans cesse citer les Danois, les Allemands, les Hollandais, les Suédois pour s'orienter?

Et ne vient-on pas de signer Kyoto, nous, en plus? Les Québécoises et Québécois n'étaient-ils pas POUR la ratification de ce traité à 89% et n'ont-ils pas fortement contribué à l'adhésion du Canada? (38% des gaz à effets de serre émis par les Québécois proviennent de la combustion du pétrole.)

Qu'à cela ne tienne! Le nouveau vice-président d'*Hydro-Péto-Québec*, Jean A. Gagné, se voit déjà émir et parle *du plus grand projet d'exploration, toutes catégories confondues, de l'histoire du Québec.* Comment se fait-il que nous ne sachions presque rien de ce projet?

Les coûts environnementaux

Suite à une petite recherche auprès de fonctionnaires -qui désirent garder l'anonymat-, nous avons compris que c'est une firme d'exploration nommée Geophysical Services Inc. (GSI), basée à Houston, Texas, qui a reçu le mandat de sonder le Saint-Laurent. Sur le web, Hydro parle de *partenaires de classe mondiale*, mais ne donne aucun nom. Ça ne vous

rappelle pas une certaine époque de notre histoire, vous? Pensez aux forêts. Pensez aux mines. Pensez aux poissons. Pensez à toutes ces beautés disparues, marchandées.

Il y a fort à parier qu'Hydro trouvera ses *partenaires de classes mondiale* dans les ligues majeures. Chacun sait que partout où il y a de l'or noir, il y a EssoExxonMobile, (le plus puissant et le plus actif lobby contre les accords de Kyoto soit dit en passant) ou alors il y a ChevronTexaco, TotalFina et autres partenaires officiels de la fin du monde. Chacun sait aussi que partout où ces compagnies font des affaires, les catastrophes sociales ou écologiques sont la norme. Vous vous rappelez de l'Exxon Valdez, du Prestige, du Erika? Savez-vous qu'il y a 120 naufrages de bateaux pétroliers chaque année dans le monde? Et que les marées noires qu'ils provoquent ne représentent en fait que 10% des fuites de fioul, huiles, gaz, pétroles, gazoles déversées dans les rivières, fleuves et mers par l'industrie pétrolière?

Savez-vous qu'Exxon n'a toujours rien payé pour l'Alaska? Rien, sauf une batterie d'avocats. Savez-vous que 61% des 7030 navires pétroliers du monde sont immatriculés dans une quinzaine de micro états qui marchandent leur souveraineté en échange d'un système qui permet une complète impunité. Dans 99% des cas de sinistres, les compagnies déclarent faillites et disparaissent... pour réapparaître sous d'autres noms, d'autres pavillons, ailleurs. On a affaire à plus gros que nous. Que nous tous. Plus gros que les États, d'ailleurs. Beaucoup plus gros.

Les coûts sociaux

Fermez les yeux et pensez au fleuve une seconde. Imaginez cet éden bleu, l'un des plus formidables écosystèmes marins du monde, spolié. Pensez aux pêcheurs. Pensez à tous ces gens qui travaillent au tourisme tout au long de nos côtes. Sans compter que le fleuve Saint-Laurent, c'est toute notre histoire, c'est notre fil d'Ariane, c'est ce qui

nous définit le mieux ; c'est notre corps et notre âme. Et depuis bien avant la France, c'est un peu notre lien à nous avec le sacré.

Néanmoins, l'an dernier, la Chambre de commerce de la Gaspésie et des îles disait voir dans ce projet d'exploration pétrolière une occasion de *sauver* la Gaspésie. Quel drôle de calcul! Aux innombrables risques de catastrophes écologiques, « la chambre » d'alors choisissait d'opposer des jobs pour les Gaspésiennes et Gaspésiens. Rhétorique vieille comme le monde... qui ne pèse pas lourd dans la balance quand on considère tout ce qui est menacé par ce projet. Non. On ne marchande plus le pays. On voit loin et large. Les GaspésienNEs mesurent mieux que personne l'importance d'avoir un Saint-Laurent en santé devant eux. (Qu'a-t-elle fait au monde, la Gaspésie, pour attirer tous ces sauveurs mégalos qui prennent tant et donnent si peu?)

Les faits : on parle de 50 à 100 emplois pour l'exploration... mais elle a été confiée à nos amis du Texas, comme nous l'avons déjà dit. 4000 à 5000 emplois durant la construction. Ça, c'est sûr, c'est pour nous autres. De la job de bras, de la job pour se tuer à l'ouvrage, pour quelques mois. Ensuite, 200-300 vrais emplois pour l'exploitation... dont une partie pour nos hypothétiques intendants de Houston ou autre Arabie Saoudite.

Mais est-ce que 200-300 emplois en Gaspésie suffisent à rembourser de potentielles marées noires ou encore la disparition d'une espèce de mammifère marin? (L'avis des scientifiques du GREMM de Tadoussac est sans équivoque ; la survie des baleines du Saint-Laurent est menacée, à court, moyen et long terme, par ce projet. Les chercheurs de Pêches et Océans Canada à Rimouski émettent eux aussi des craintes sérieuses.) Ces animaux pacifiques, qui, depuis la nuit des temps, migrent noblement dans nos eaux, envers et contre tout, malgré les risques d'extinction grandissant, ne se défendraient pas. Elles disparaîtraient sans un mot.

A-t-on seulement réfléchi à la menace que ferait peser un tel projet sur l'éco-tourisme ou la pêche? Il semble clair que « la chambre » ne s'est pas posée la question à savoir s'il y n'y aurait pas, par hasard, plus d'emplois à perdre qu'à gagner.

De la cohérence svp

Il nous semble que, sous la pression des accords de libres échanges qui s'additionnent, la planète ressemble de plus en plus à une cour à scrap ; des icebergs de 9 fois la dimension de Singapour se décrochent de l'Antarctique dû au réchauffement climatique ; le nombre annuel d'inondations et de cyclones a quintuplé sur la terre entre 1950 et aujourd'hui ; rien qu'au Québec, 4000 personnes meurent prématurément chaque année à cause de la pollution atmosphérique ; des scientifiques annoncent que dans une cinquantaine d'années, la moitié de toutes les espèces vivantes pourraient être disparues. Hubert Reeves, lui, envisage notre propre disparition pour 2100, si nous n'entamons pas le virage vers... le Vert.

Il y a urgence depuis longtemps. À l'heure de Kyoto, il nous faut faire preuve de cohérence. Nous ne voulons plus de croissance économique « à l'ancienne », celle qui menace la vie sur terre. Pourquoi ne subventionnerions-nous pas, par exemple, des emplois chez Bombardier afin de se construire des trains légers entre l'île de Montréal et la banlieue et puis des trains à grande vitesse de la Gaspésie à Montréal? Et puis nous voulons des champs d'éoliennes, des panneaux solaires sur tous les toits de la ville, nous voulons de nouvelles stations de métro, des tramways, des autobus branchés sur le 220. Nous voulons des voitures électriques à la portée de tous. Nous voulons de la modernité.

Aussi, nous demandons au Premier ministre du Québec d'imposer un moratoire avant qu'un seul rafiote immatriculé à Houston-Texas n'effleure la frontière de notre mer

intérieure. Parce que vous ne le savez peut-être pas non plus mais GSI est déjà dans le Golfe et projette d'utiliser ses canons à air dès les premiers jours de novembre. Cela malgré l'engagement électoral de Jean Charest, auprès de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, *de faire de ce projet un CHOIX de société.*

Courage collectif

« Faudrait peut-être attendre de savoir si y a du pétrole là-dessous avant de s'énerver ! » nous entendrons-nous peut-être répliquer. *Well, read our lips* : On. Ne. Veut. Pas. Le. Savoir. On-ne-veut-pas-le-savoir.

Nous croyons que le pays autour est notre premier système de santé ; tous les jours, les Québécois le boivent, le respirent, et le

mangent. Nous SOMMES le pays que nous habitons. Nous ne voulons pas d'un État-gigolo dont la finalité serait de marchander le patrimoine collectif. Le fleuve EST notre richesse.

Nous croyons que l'heure est venue d'avoir le courage collectif de remettre en cause la croissance économique perpétuelle comme projet de société.

Un mot en états-unien, finalement, pour ceux qui pourraient tenter de capter ce message d'ailleurs dans le cosmos :

WE WON'T LET YOU SCRAP OUR FLEUVE AGAIN.

OUR FLEUVE IS PART OF OUR SOUL.

OUR FLEUVE IS PART OF OUR BODY.

OUR FLEUVE IS WHAT WE ARE.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS D'ATTAC-MONTRÉAL

Par Gabriel Maltais-Landry

Suite au congrès du 11 octobre dernier, plusieurs membres d'ATTAC-Montréal ont délaissé leur groupe local adoré (du moins en partie) pour œuvrer au sein du Conseil d'administration.

Suite au départ de ces personnes importantes, les membres restants ont dû procéder à une réorganisation du groupe local en accueillant de nouveaux militants et militantes qui ont su insuffler un dynamisme revigorant permettant la reprise rapide des activités d'ATTAC-Montréal.

Ainsi, tel que mentionné lors du dernier congrès, ATTAC-Montréal conceptualise actuellement une campagne sur l'AGCS dont les éluEs municipaux montréalais seront la cible. Cette campagne, qui tentera de faire adopter une motion anti-AGCS à l'hôtel de ville, pourra être adaptée et implantée dans les autres régions du Québec afin de sensibiliser les éluEs locaux aux problèmes occasionnés par l'AGCS et d'attirer l'attention médiatique sur ce problème.

Pour ce qui est des activités de sensibilisation, les membres d'ATTAC-Montréal ont donné de nombreuses formations à des groupes des plus hétéroclites : pompiers de Montréal, étudiants et étudiantes en sciences politiques et en médecine de l'Université de Montréal, étudiants et étudiantes en administration du Collège Grasset, jeunes décrocheurs et décrocheuses de St-Henri, etc.

Ces activités, tout en accroissant la visibilité d'ATTAC, permettent l'accomplissement de la mission d'éducation populaire que s'est donnée ATTAC-Montréal en touchant un auditoire de plus en plus large et varié lors de ses formations.

Enfin, les membres d'ATTAC-Montréal développent un concept de soirées thématiques mensuelles ouvertes au grand public : les soirées d'éducation populaire. Ces soirées, tout en permettant le rassemblement des membres d'ATTAC-Montréal, serviront de premier contact ludique entre le groupe local et les personnes intéresséEs à s'y joindre ou qui sont simplement curieuses d'en savoir plus sur les

positions d'ATTAC. C'est une initiative prometteuse dont nous ferons la diffusion

sitôt qu'elle sera implantée de manière concrète et efficace.

POUR RAPPEL :

Les réunions de travail d'Attac Montréal ont lieu **tous les 1er mercredi du mois à 19h** au 5323, rue Brébeuf (au Nord de Laurier, prendre l'escalier qui est sur le côté droit de l'immeuble, 3e étage). Toutes les personnes intéressées à s'impliquer sont bienvenues.

Une réunion informelle a également lieu **le 3e mercredi du mois** pour discuter et faire connaissance de manière conviviale. Il n'y a pas de lieu fixe pour le moment. S.v.p. écrivez à attacmontreal@sympatico.ca pour recevoir l'information qui sera aussi disponible sur ce site

ACTIONS À VENIR POUR ATTAC-CAPITALE NATIONALE

- 27 novembre 2003 de 18h15 à 21h30, formation de base sur la mondialisation, au Centre diocésain, 1073 René-Lévesque, salle 75.
- 9 décembre 2003 de 19h00 à 21h30, rencontre du comité de coordination, au centre diocésain, salle 76.
- 13 janvier 2004 de 19h00 à 21h30, formation sur la ZLÉA, au Centre diocésain, 1073 René-Lévesque, salle 76.
- 20 janvier 2004 de 19h00 à 21h30, rencontre du comité de coordination, au centre diocésain, salle 76.

CE BULLETIN EST LE VOTRE

POUR TOUTE SUGGESTION, COMMENTAIRE OU QUESTIONS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER À lesagejustine@yahoo.fr

ATTAC-Québec, comme des centaines d'autres organisations au Québec, au Canada et à travers le monde, a pour visée d'amener les instances politiques du monde et en premier lieu celles des pays industrialisés, à décréter une taxe sur les transactions financières sur le marché des devises (taxe Tobin). L'imposition de ces transactions spéculatives, qui détournent d'énormes sommes d'argent au profit de quelques super propriétaires mondiaux et qui gardent ainsi en otage des groupes sociaux entiers – quand ce ne sont pas les populations elles-mêmes – permettrait la création d'un fond d'aide internationale à la citoyenneté, à l'environnement et à la culture. Le mouvement ATTAC cherche aussi à amener les gouvernements à abolir les paradis fiscaux et centres financiers extraterritoriaux, lesquels favorisent l'évasion fiscale, la corruption, le blanchiment d'argent et la fuite de capitaux.

Pour des conférences, séminaires, présentations dans votre région, invitez ATTAC !

ATTAC-QUÉBEC

5744 ave de l'Esplanade, Montréal, Québec, H2T 3A1

Tél : (514) 279-7364 Téléc : (450) 466-6591

quebec@attac.org

<http://www.quebec.attac.org/>

Coordonnatrice du bulletin :

Justine Lesage lesagejustine@yahoo.fr